



LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES MOTEUR DE L'AGRO-ÉCOLOGIE



ENGAGEMENTS DE PROGRÈS DE LA FILIÈRE EN MATIÈRE D'AGRO-ÉCOLOGIE

Principaux engagements issus du plan filière fruits et légumes

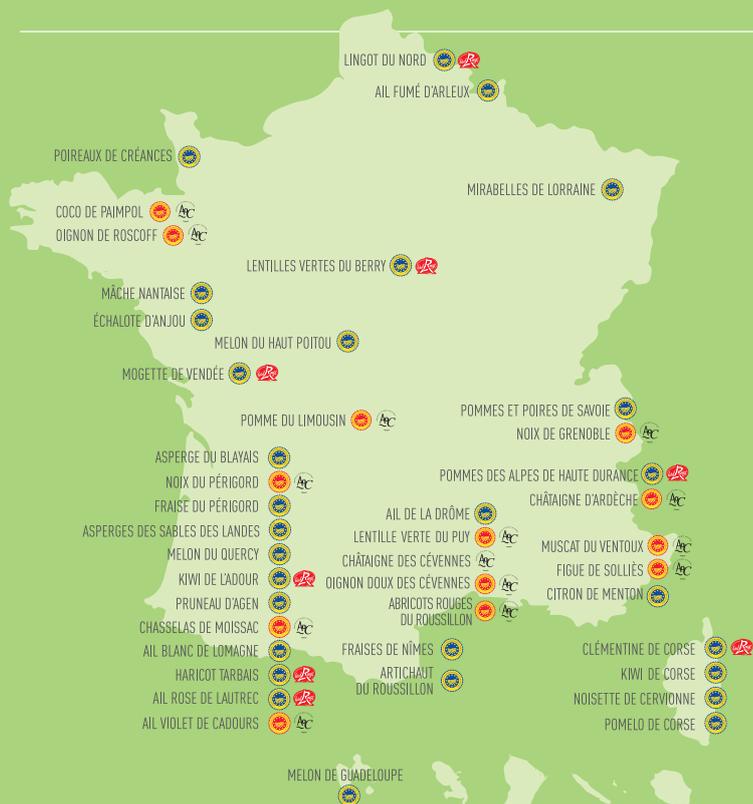
HVE : Objectif d'engagement des producteurs de fruits et légumes dans le dispositif de certification environnementale : **50% (en valeur)** des fruits et légumes commercialisés d'ici 5 ans.

Au niveau de la filière fruits et légumes, 5102 exploitations étaient certifiées au niveau 2 de la certification environnementale au 1^{er} juillet 2019 et 523 exploitations étaient certifiées Haute Valeur Environnementale (niveau 3) au 1^{er} janvier 2020.

SIQO : Objectif commun avec le bio : **25 % (en valeur)** des fruits et légumes commercialisés* sous SIQO (dont bio) d'ici 5 ans.

APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE : **50 %*** de produits issus de « l'alimentation durable » (SIQO, Bio, local, de saison, HVE...) en RHD d'ici 5 ans (*chiffre conditionné à la levée des freins économiques et réglementaires).

PESTICIDES : Optimisation des intrants en fonction des risques sanitaires et environnementaux : **de 20 à 50 % de réduction d'ici 2030**, si possible, selon les espèces, les itinéraires techniques, les évolutions variétales et l'accompagnement financier pour la recherche et le développement.



Les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) dans la filière des fruits et légumes

-
- ABRICOT
 - AIL ROSE
 - BETTERAVES ROUGES
 - CAROTTES DES SABLES
 - CERISE
 - CLÉMENTINE
 - ENOIVES DE PLEINE TERRE
 - FLAGEOLET VERT
 - FRAISE
 - HARICOT
 - HARICOTS BLANCS
 - KIVI HAWWARD
 - LENTILLES VERTES
 - LINGOT
 - MARRON
 - MELON
 - PÊCHES ET NECTARINES
 - PIMENT DOUX
 - POMMES
 - PRUNE REINE-CLAUDE

Dans la filière des fruits et légumes frais exclusivement, on compte, en 2020, un total de **62 dénominations** :

- 14 AOP/AOC
- 20 Label Rouge
- 28 IGP

Quelques chiffres sur les progrès de la filière

98 %

des fruits et légumes, toutes origines confondues, répondent aux objectifs de limite de résidu de pesticides imposés par la réglementation

(source : enquête annuelle DGCCRF)

50 %

des fruits et légumes actuellement consommés en France ne contiennent aucun résidu de pesticide détectable

(source : enquête annuelle DGCCRF)

11 %

de fruits et légumes frais consommés en France sont produits en agriculture biologique

(source : Kantar Worldpanel)

Des progrès restent à faire, mais ils sont atteignables en raison des processus déjà engagés.



ÉDITO

Laurent Grandin
Président d'Interfel

Nos concitoyens, sont de plus en plus exigeants en matière de qualité gustative, de traçabilité, d'origine, et de respect de l'environnement dans la sécurité sanitaire des produits. Depuis plus de 40 ans, notre filière s'est structurée pour progresser sur toutes ces thématiques et des engagements concrets ont été pris en ce sens dans le plan stratégique de filière que nous avons remis au Président de la République à l'issue des États généraux de l'alimentation (EGALim). Qu'il s'agisse de réduire l'utilisation des pesticides, de développer la démarche de certification environnementale en HVE, d'accroître la part des fruits et légumes sous signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) dont le Bio ou encore de répondre aux dispositions de la loi EGALim en matière d'approvisionnement durable de la restauration collective, la filière des fruits et légumes frais est mobilisée au quotidien sur l'ensemble de ces chantiers. Nous avons d'ailleurs réaffirmé ces engagements et formulé de nouvelles recommandations à travers les 21 propositions du « *Plan d'actions de la filière fruits et légumes frais pour l'après Covid-19* » remis au gouvernement en juillet 2020.

La transition agro-écologique vise à concilier performance économique et environnementale des exploitations en valorisant de manière optimale ses ressources et la biodiversité. Mais elle vise également à prendre en compte, à tous les stades de la filière, une optimisation qui vise à améliorer l'empreinte écologique de notre secteur et réduire le gaspillage alimentaire, jusqu'aux consommateurs. Nous devons utiliser tous les moyens qui permettent de poursuivre notre engagement vers une agriculture agro-écologique. C'est dans cet état d'esprit de responsabilité collective que les professionnels de la filière ont accepté de financer, à hauteur de 14 millions d'euros par an, les travaux de recherche et d'expérimentation menés par le centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL), dont une part importante de l'activité a trait à la réduction de l'utilisation des pesticides et qui demeure le premier investisseur en bio dans notre secteur. Ces travaux sont principalement de trois natures bien identifiées. La première consiste en la préservation

La transition agro-écologique vise à concilier performance économique et environnementale des exploitations en se basant sur une valorisation optimale des ressources et mécanismes naturels.

et la restauration des sols, la lutte biologique intégrée ainsi que la confusion et le piégeage sexuels : une démarche que l'on nomme communément le biocontrôle. La deuxième est la poursuite de la recherche autour de la connaissance génomique qui permettra d'obtenir des variétés résistantes aux maladies et donc de réduire fortement les traitements phytosanitaires. Enfin, la troisième est l'utilisation de l'ensemble des techniques de mécanisation, de robotique, et de protection des plantations par des barrières physiques du type filet. Au-delà de nos actions dans le domaine agricole, c'est toute une filière qui est engagée au travers de démarches d'autocontrôles successives de progrès et de RSE. Pour autant, nous n'oublions pas l'enjeu crucial de santé publique qui est d'augmenter la consommation des fruits et légumes et l'enjeu économique qui est de maintenir un potentiel de production suffisant sur le territoire national. Si la transition agro-écologique est un objectif qui ne fait plus débat au sein de notre filière, celle-ci se doit de reposer sur des bases scientifiquement établies d'une part et tenir compte des réalités et contraintes technico-économiques de notre secteur d'autre part. La transition écologique ne pourra se faire sans une transition économique nécessairement accompagnée par les pouvoirs publics et une bonne information de nos concitoyens.

Notre interprofession, et ses comités régionaux récemment créés, sont à la disposition notamment de tous les maires pour avancer de manière pragmatique sur l'ensemble de ces enjeux.

LES ACTIONS ET DÉMARCHES INNOVANTES DE LA FILIÈRE EN MATIÈRE D'AGRO-ÉCOLOGIE

Les professionnels de la filière des fruits et légumes frais s'adaptent au rythme de travail qu'exige un produit vivant, fragile et périssable. L'utilisation systématique de pesticides n'est pas un totem. Ainsi, les professionnels de la filière des fruits et légumes frais utilisent de nombreuses autres techniques pour protéger les cultures contre les aléas climatiques, ravageurs, et ce depuis des années.

La filière fruits et légumes est engagée depuis plus de trente ans dans une logique de production intégrée, favorisant ainsi les **démarches de biocontrôle qui représentent un ensemble d'outils alternatifs à l'utilisation des pesticides**. Il s'agit d'utiliser des organismes vivants (ou auxiliaires) ou des substances naturelles pour protéger les cultures. Ces outils sont utilisés seuls ou associés à d'autres moyens de protection des plantes.

Exemples de démarches de biocontrôle communément répandues au sein de la filière :

- Le recours à des prédateurs naturels des parasites attaquant la plante (coccinelles pour les pucerons, acariens ou punaises prédatrices pour lutter contre les thrips - parasite qui nuit à de nombreuses récoltes de fraises par exemple - , mise en place de nichoirs à mésanges et chauves-souris, hôtels à insectes pour préserver les auxiliaires),
- La création de haies réservoir aux auxiliaires utiles ou de bandes fleuries pour fixer les prédateurs des cultures concernées,
- La démarche de « confusion sexuelle » pour lutter par exemple contre le carpocapse (ver de la pomme),
- Le choix notamment des variétés de fruits et de légumes les plus adaptées aux sols et aux climats,
- La rotation des cultures et la constitution d'espaces de compensation écologiques (haies, bandes enherbées...),
- La surveillance systématique des cultures pour ne traiter qu'en cas de besoin avéré,
- L'utilisation de modèles et d'outils d'aide à la décision (optimisation de l'irrigation en verger, suivi de certaines maladies comme la tavelure, etc.).

Ces démarches de biocontrôle favorisent la biodiversité fonctionnelle et permettent de réduire l'usage des pesticides.



Chartes de progrès dans la filière :

Par ailleurs, des chartes de bonnes pratiques de production existent et attirent de plus en plus de producteurs, comme la charte qualité reposant sur l'identifiant collectif « Vergers écoresponsables », la démarche Agri Confiance® ou encore la charte Demain la Terre®. Plus globalement, la filière des fruits et légumes est une des filières agricoles les plus engagées dans le dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles avec

plus de 15 démarches collectives bénéficiant d'une reconnaissance sous forme d'équivalence par les pouvoirs publics (cf. encadré ci-dessous).

En aval de la filière, des démarches de progrès et autocontrôles sont également mises en place par les professionnels comme notamment les démarches FeL PARTENARIAT® et FeL Excellence, Mon Restau Responsable®, la charte « Plaisir et confiance », etc.

ZOOM SUR LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE (VERS LA HVE)

La démarche HVE est en pleine progression au niveau de la filière fruits et légumes. Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} janvier 2020, le nombre d'exploitations certifiées de niveau 3 est passé de 133 à 391 en arboriculture et de 63 à 132 en maraîchage, soit une hausse de + 270 % pour la filière fruits et légumes en 6 mois.

Interfel adhère désormais à l'Association nationale pour le développement de la certification Haute Valeur Environnementale (<https://hve-asso.com>).

La certification environnementale :

- est une démarche instaurée par les pouvoirs publics ;
- est applicable à tous les systèmes de production ;
- concerne l'ensemble de l'exploitation agricole ;
- porte sur quatre domaines environnementaux : biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de la ressource en eau.



Une certification volontaire, progressive, en trois niveaux :

1^{er} NIVEAU

maîtrise de la réglementation environnementale et diagnostic sur les pistes d'amélioration

2^{ème} NIVEAU

obligations de moyens et articulation avec les démarches existantes

3^{ème} NIVEAU

(Haute Valeur Environnementale ou HVE)

obligations de résultats fondées sur des indicateurs de performance environnementale.

Les démarches de progrès* de la filière fruits et légumes frais reconnues au niveau 2 de la certification environnementale**

- > Charte Qualité Pomme (Vergers Ecoresponsables)
- > Filière Qualité Carrefour (pomme)
- > Charte PFI Pêches Nectarines/Abricots
- > Charte PFI Prunes
- > Charte PFI Noix
- > Charte qualité N3D (Noisettes et Noix Naturellement Durable)
- > Fruits et Nature (pomme, poire, abricot, pêche et nectarine, cerise, kiwi, prune)
- > Sud Nature (asperge, raisin de table, pomme, poire, abricot, pêche et nectarine, cerise, kiwi, prune, melon, salade, artichaut, fraise)
- > Demain la Terre : association de producteurs de fruits et légumes
- > Eh Cherry Cerise de Bessenay
- > Agrivitae
- > Charte de production des produits de serres (Tomates et Concombres)
- > Bee Friendly
- > Démarche Agri Confiance® (Sicacfel) (melon, concombre, tomate, laitue)
- > Charte environnementale Kiwi Garlanpy
- > Bonnes pratiques agricoles Scamark

* Ne figurent ici que les démarches spécifiques à la filière fruits et légumes. D'autres démarches génériques pour plusieurs filières complètent cette liste. Elles sont détaillées sur www.agriculture.gouv.fr

** Liste évolutive, régulièrement mise à jour sur www.agriculture.gouv.fr

LA RECHERCHE ET L'EXPÉRIMENTATION : AU CŒUR DE LA PROBLÉMATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Le CTIFL, centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, œuvre par ses travaux et ses innovations, au développement et à la diversification des modes de production et de commercialisation de chacun des acteurs de la filière. Le volet agro-écologie est au cœur de l'action du CTIFL.

Recherche d'alternatives aux pesticides

De plus en plus de produits de biocontrôle sont disponibles et proposés aux producteurs de fruits et de légumes. Ils ne couvrent toutefois pas l'ensemble des problématiques phytosanitaires. Aussi de nombreuses expérimentations sont menées sur des techniques dites « alternatives » ou « complémentaires » pour remplacer ou compléter celles existantes, dans le but de limiter les risques de maladies et de ravageurs et ainsi réduire l'usage des pesticides. Il peut s'agir

de systèmes physiques, biologiques ou de culture comme :

- Le paillage, le désherbage mécanique, la rotation ;
- L'usage des serres et abris, les filets de protection, les plantes attractives ou répulsives (plantes de service) ;
- Les variétés et porte-greffe résistants et/ou tolérants, l'introduction d'auxiliaires biologiques, la confusion sexuelle ;
- Les aménagements favorisant le maintien de la biodiversité fonctionnelle (prédateurs naturels).

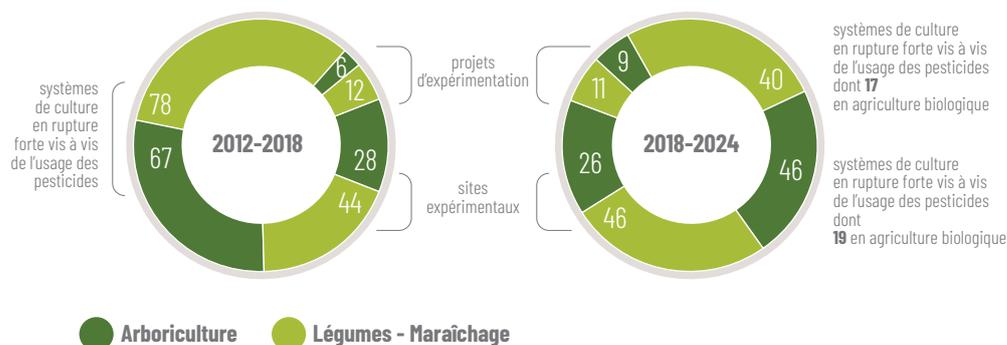
Pour avancer sur ces travaux de réduction de l'emploi des produits phytosanitaires, le Ctifl est fortement impliqué dans le réseau DEPHY Arboriculture et DEPHY Légumes – Maraîchage mis en place dans le cadre du Plan national Ecophyto. Les premiers résultats sont encourageants.

DEPHY FERME



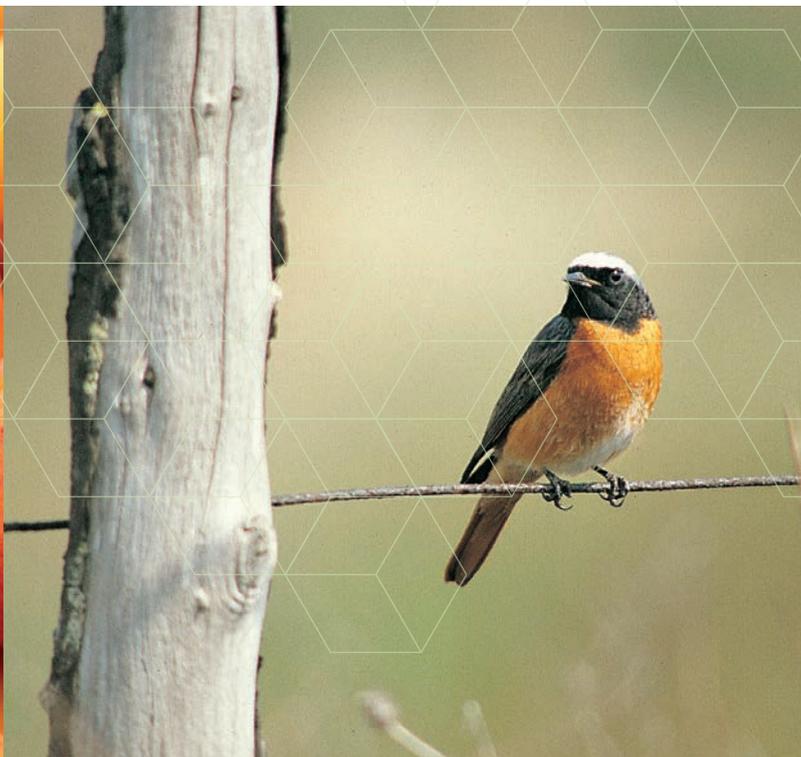
DEPHY EXPE

projets d'expérimentation destinés à concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage des pesticides



Concernant l'arboriculture, les taux de réduction moyen en matière d'IFT (Indice de Fréquence de Traitements) entre 2014 et 2016 sont de 25 %. En légumes, des systèmes de culture en rupture (baisse d'IFT de 50% et au-delà) sont possibles même s'ils imposent une grande vigilance sur les baisses de rendements, la qualité des produits, la maîtrise des leviers alternatifs mobilisés et de leur combinaison, les performances économiques et sociales des entreprises.





Le CTIFL et le bio en chiffres

En 2019, 60 actions de recherche/expérimentation en agriculture biologique ou intéressant l'agriculture biologique ont été menées au CTIFL sur plus de 25 produits différents. Au total, ces actions ont mobilisé 3,3 M€ et 41,4 ETP dont près de 840 K€ et 9,5 ETP pour les actions dédiées.

60 actions de recherche/
expérimentation

3,3 M€

41,4 ETP

25 produits
différents

Biodiversité

De nombreux aménagements sont expérimentés pour accompagner le maintien et le développement de la biodiversité dans les vergers et les parcelles. L'objectif est multiple, notamment d'améliorer le fonctionnement des zones de production par la fourniture de services écosystémiques : pollinisation, dispersion des semences, recyclage de la matière organique, lutte contre les prédateurs... Ces aménagements peuvent être l'implantation de haies, de bosquets de feuillus diversifiés, la pose de gîtes à reptiles, la création de mares...

Expérimentation bio

Renforcer la recherche et l'expérimentation en agriculture biologique constitue un des principaux leviers de développement des filières de fruits et légumes bio. Ainsi, Interfel a conduit, avec le CTIFL, un état des lieux précis des axes de recherche à prioriser (Plus d'informations sur www.interfel.com).



Épervier
d'Europe
(accipiter nisus)
venant boire
à la mare. Ce
rapace se nourrit
de passereaux.



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97, boulevard Pereire, 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15

Pour plus d'informations : collectivites@interfel.com

www.interfel.com

www.lesfruitsetlegumesfrais.com

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@Interfel / @FruitsLegumesFR](https://twitter.com/Interfel)

 [Interfel](https://www.linkedin.com/company/interfel)

À propos d'Interfel

Créée en 1976, INTERFEL, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, gouvernance économique, expédition, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, INTERFEL est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation commune de marché) unique. En 2020, INTERFEL représente, avec ses 15 organisations membres (associations représentatives au niveau national des différentes professions de la filière), 85 % en volume de la production et 75 % en volume de la commercialisation.